

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 048-200006930-20250514-2025_33K-AU

Berger
Levrault

octeha
TERritoires - HABITAT - AMÉNAGEMENT

31 avenue de La Gineste
12000 Rodez

Tel: 05 65 73 65 76
contact@octeha.fr
www.octeha.fr

PREFECTURE DE LA LOZERE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Haut-Allier Margeride



P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Révision du PLUi

Arrêtée le :

14 mai 2025

Approuvée le :

Modifications - Révisions - Mises à jour

VISA

Date : 15 mai 2025

Le Maire,
Francis CHABALIER

**Annexe réglementaire n°5.2.2 au
règlement : Préconisations pour les
nouvelles plantations**

5.2.2

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 10/06/2025



ID : 048-200006930-20250514-2025_33K-AU

A côté du limargue et des plateaux du Ségala où elles fondent l'identité de ces terroirs bocagers, les haies champêtres sont une composante récurrente des paysages lotois.

Quelques conseils simples permettent de récréer autour de sa parcelle des haies pour la clore, se cacher... tout en se rattachant au paysage rural.

CHOISIR LA BONNE PERIODE DE PLANTATION

La période de plantation s'étend du 1^{er} novembre au 31 Mars en évitant les périodes de sécheresse et de fortes gelées. Le mois de Novembre est particulièrement favorable aux plantations : "à la S^{te}. Catherine, tout bois prend racines".

PLANTER JEUNE

Afin d'assurer une reprise optimale, il convient de planter des jeunes plants plutôt que des sujets déjà bien développés. Plantes âgées de 1 à deux ans, les jeunes plants bénéficient d'une vigueur et d'un potentiel biologique maximum.

Acheter des sujets de grande taille dans le but de gagner quelques années est généralement illusoire : en 2 à 4 ans un jeune plant rattrape, voire dépasse, des plants forts plantés en même temps.

Le coût d'achat des jeunes plants est en outre réduit.

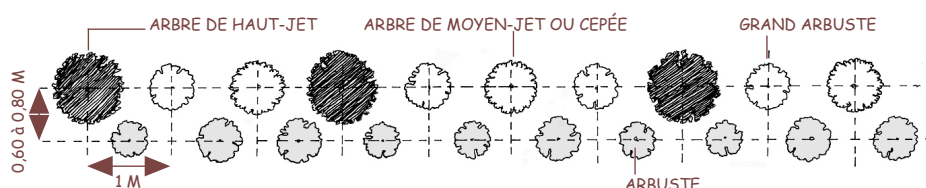
ASSOCIER DIFFERENTES ESPECES DANS UNE MEME HAIE

Associant plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes, la haie champêtre participe à la variété et à la biodiversité des paysages. Cette caractéristique la rend moins sensible aux maladies et lui permet d'accueillir une faune variée.

La haie peut être plus ou moins haute en fonction des essences combinées pour la constituer : arbres de haut-jet, arbres de moyen-jet ou bien d'arbustes qui peuvent être eux mêmes à plus ou moins grand développement. Des tailles peuvent aussi permettre de conduire la haie en hauteur ou en épaisseur.

La plantation est réalisée sur deux rangs en quinconce et de façon assez dense.

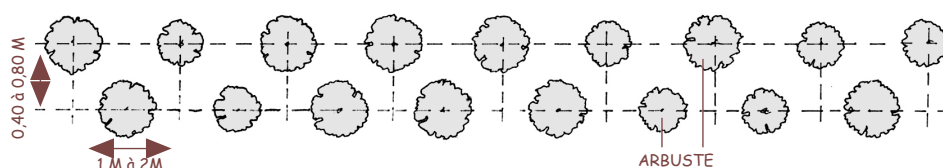
Schéma de plantation d'une haie haute (15 m de haut et plus)



Rang 1 : il associe arbres de haut-jet, arbres de moyen-jet ou cépées et grands arbustes.

Rang 2 : il ne comporte que des arbustes.

Schéma de plantation d'une haie basse (2 à 3 m de haut maximum)



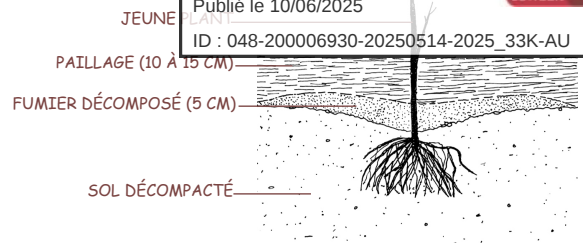
Les arbustes sont plantés sur deux rangs. Une haie libre sera plantée moins serrée qu'une haie destinée à être taillée.



PREPARER SOIGNEUSEMENT LE SOL

Les règles de l'art exigent que, 6 mois avant la plantation, le sol de la tranchée de plantation soit décompacté en profondeur puis recouvert d'un paillage naturel (paille, déchets de tonte secs...) afin de réactiver l'action de la faune et des microbes du sol.

Dans le même temps, des apports de fumier décomposé pourront être réalisés en surface, sous la couche de paille.



PAILLER LE SOL LIMITE LES ARROSAGES ET LES DESHERBAGES

Le paillage limite la croissance des "mauvaises herbes" et maintiendra la fraîcheur du sol les premières années suivant la plantation.

Le premier paillage conservé, il suffira de l'écartier pour réaliser le trou de plantation et placer le plant. Ou bien, ce premier paillage pourra être remplacé par un feutre biodégradable. Les films plastiques ou les feutres du type géotextiles impustrescibles doivent être évités.

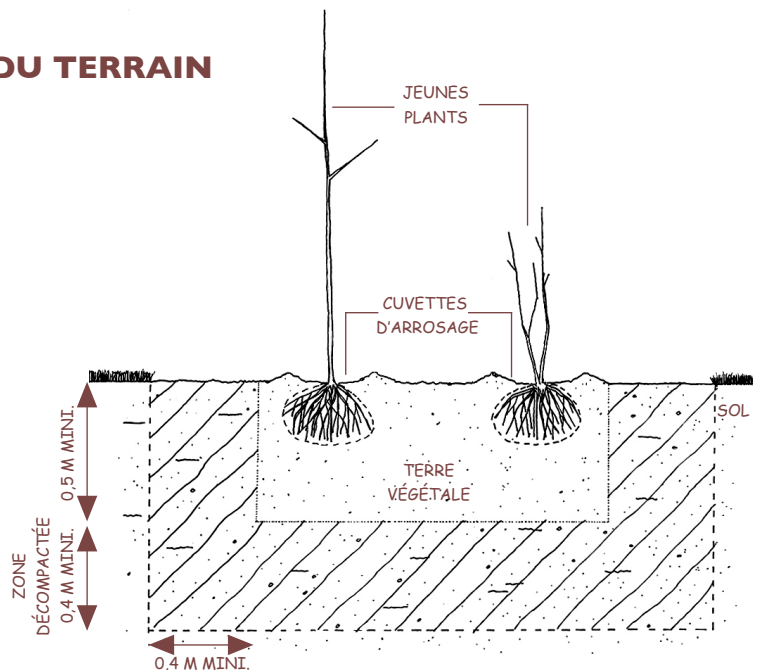
TENIR COMPTE DE LA NATURE DU TERRAIN

Les plantations de haies sont réalisées en tranchées. La nature du terrain nécessite d'adapter ses dimensions.

NB: les schémas qui suivent sont proposés pour des haies hautes comprenant des arbres de haut-jet

Planter en terrain meuble

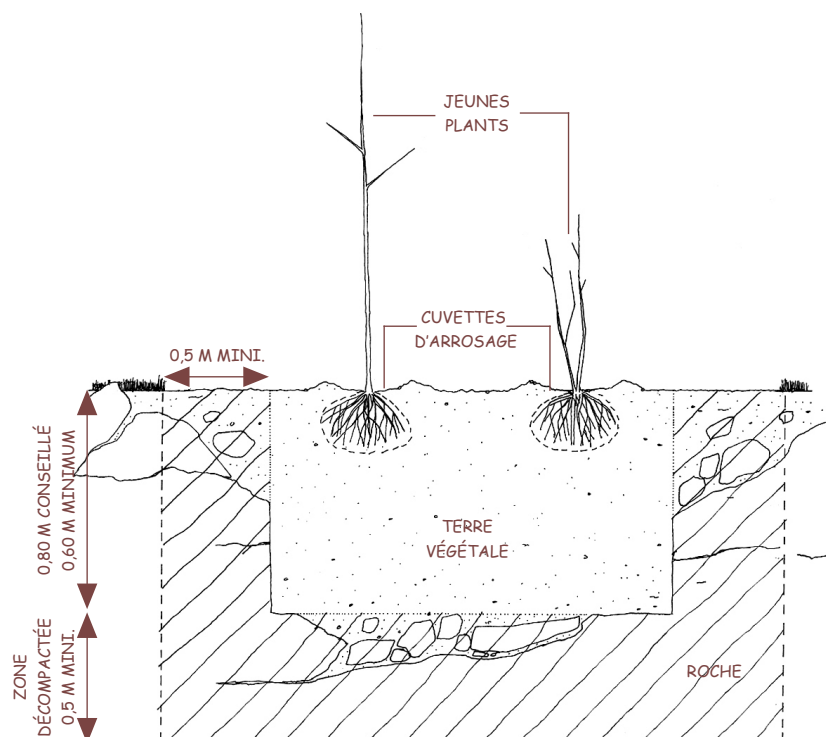
Le terrain meuble représente le cas idéal. Il peut cependant être nécessaire d'améliorer le sol avant la plantation.



Planter en terrain rocheux

En terrain rocheux, il convient de fragmenter et fissurer la roche en périphérie de la tranchée. L'opération peut être réalisée manuellement si la roche est altérée.

Les roches très massives peuvent nécessiter l'emploi de moyens mécaniques (pelles, brise-roche) voire d'explosifs ; il convient de faire appel à un professionnel pour réaliser ces travaux qui restent coûteux.



UNE HAIE CHAMPÊTRE est un linéaire continu de végétation ligneuse qui présente plusieurs strates : une strate herbacée, une strate arbustive et une strate arborée.



PLUSIEURS MORPHOLOGIES pour des rôles différents



- **anti-érosion** : haie en double rang et avec un bon système racinaire
- **pare-neige** : haie large, haute densité
- **brise-vent** : haie dense sur toute la hauteur
- **gourmande et mellifère** : haie avec des fruitiers et floraison espacée
- **fourragère** : haie avec des feuilles appétentes
- **ombrage** : haie avec une strate arborée développée
- **esthétique** : haie avec des essences riches en couleur
- **production de bois/plaquette** : haie avec des essences ligneuses

Une haie est un véritable **corridor écologique** mais également un **réservoir de biodiversité** de qualité. La végétation offre **nourritures, habitats et refuges** aux auxiliaires de culture et à la faune sauvage. De plus, elle protège et stabilise **le sol** contre l'érosion. La haie enrichit la terre en **matière organique/carbone** et facilite l'**infiltration de l'eau** dans le sol.

PLANTER AVEC LE COPAGE c'est

- ✓ le choix d'avoir une haie diversifiée avec des essences adaptées au climat local
- ✓ obtenir des conseils et une expertise selon les besoins
- ✓ bénéficier de financements
- ✓ s'engager dans une démarche écologique et durable (convention)
- ✓ soutenir l'association en y adhérant



DÉFINIR MES OBJECTIFS ET BESOINS

- **quelles sont mes attentes ?** protéger les cultures, le troupeau, un bâtiment ; favoriser la faune sauvage ; améliorer une production ; embellir un endroit
- **quelle est la place disponible ?** en longueur et en largeur (prévoir au moins 3 mètres)
- **quels sont les moyens humain et matériel ?** aide de la famille ou des connaissances ; outils pour travailler le sol et arroser
- **quelles sont les essences souhaitées ?**



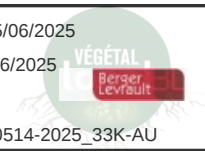
LE CHOIX DES ESSENCES

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 048-200006930-20250514-2025_33K-AU



L'objectif est de **diversifier au maximum** les espèces présentes dans la haie. Le COPAGE s'engage à utiliser en priorité des plants issus de graines récoltées localement et donc **adaptés aux conditions pédoclimatiques** du territoire.

Selon les **caractéristiques du sol** (roche mère, pH, granulométrie, humidité) et le **climat**, les essences d'arbres et arbustes à planter seront différentes. Voici une liste non-exhaustive des essences selon la localisation :

- **l'Aubrac** : roche basaltique avec dépôts glaciaires granitiques, plus ou moins acide

Houx
Groseille des Alpes
Eglantier



Noisetier
Sorbier des oiseleurs
Merisier
Saule Marsault



Bouleau
Frêne
Hêtre
Sapin pectiné

- **Margeride, Mont Lozère** : roche granitiques avec schistes cristallins, plus ou moins acide

Sureau
Eglantier
Chèvrefeuille

Saule marsault
Noisetier
Pommier
Sorbier des oiseleurs

Tilleul
Frêne
Erable sycomore
Merisier

- **les Causses** : roche calcaire, sol peu épais neutre à basique

Camérisier à balais
Cornouiller mâle
Groseille

Amélanchier
Erable de Montpellier
Aubépine

Alisier blanc
Frêne
Noyer
Erable champêtre

- **La Vallée du Lot** : roche calcaire, sol argilo-calcaire neutre

Prunellier
Cornouiller sanguin
Fusain
Bourdaine

Noisetier
Poirier
Néflier
Aubépine

Noyer
Erable champêtre
Chêne pubescent

- **Cévennes** : roche schisteuse, plus ou moins acide, versant méditerranéen

Arbousier
Eglantier
Viorne tin

Cerisier de Sainte-Lucie
Mûrier
Amélanchier

Chêne vert
Frêne
Alisier torminal



LE POINT RÉGLEMENTATION

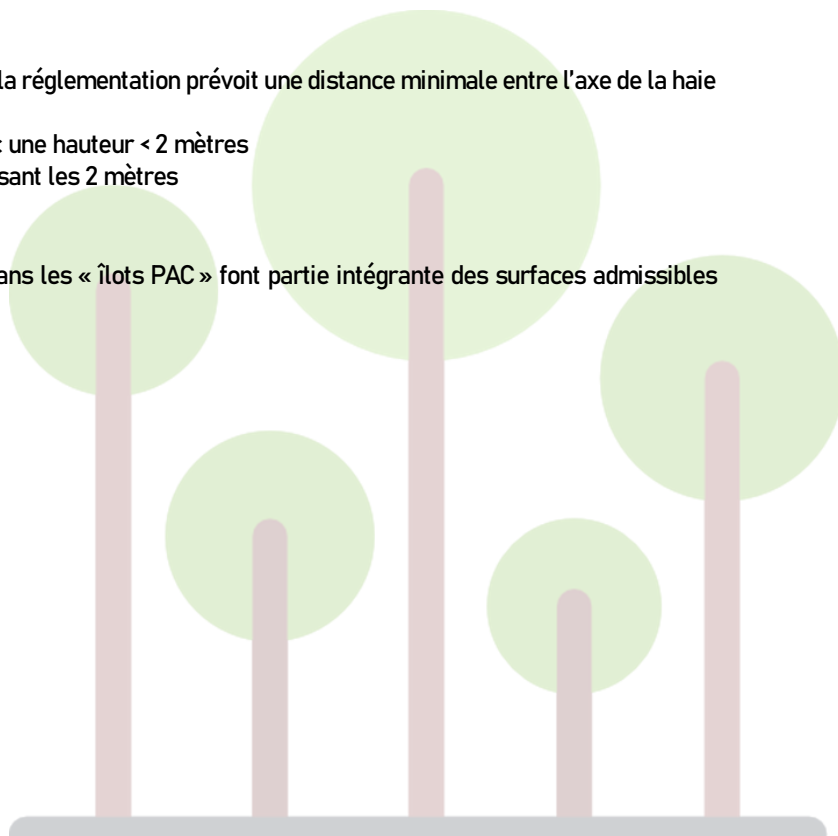
- **distance de plantation**

Lors d'une plantation entre deux propriétés voisines, la réglementation prévoit une distance minimale entre l'axe de la haie et la limite de parcelle :

- **0.5 mètres** pour une haie avec une hauteur < 2 mètres
- **2 mètres** pour une haie dépassant les 2 mètres

- **éligibilité PAC**

Les haies jusqu'à 10 mètres de large et incluses dans les « îlots PAC » font partie intégrante des surfaces admissibles aux aides.



LA PLANTATION EN 5 ÉTAPES

Mai-Juin



1

VISITE-CONSEIL et DIAGNOSTIC TERRAIN :

Le conseiller technique vous aide à **définir votre projet** pour atteindre les objectifs. L'emplacement des plantations, le type de haie et le choix des essences les plus adaptées au contexte seront déterminés lors de la visite. L'adhésion au COPAGE (60 € pour 3 ans) est nécessaire dès la 1^{re} visite.

Par la suite, vous recevrez un **projet personnalisé** accompagné d'un devis. Dans le cas d'une suite favorable, vous devez renvoyer l'accord avec l'acompte pour réserver vos plants.

Septembre - Octobre



2

PRÉPARATION DU SOL

Vous êtes en charge de préparer le sol. Cette étape est primordiale et permet une bonne reprise et un **développement optimal** des plants. Une charrue/sous-soleuse peut être utilisée.

Le sol doit être travaillé sur 2m de large et au moins 50 cm de profondeur si possible. La terre en surface doit ensuite être affinée. Possibilité de réaliser des « potets » avec une mini pelle pour les sols les plus caillouteux.



3

POSE DU PAILLAGE

Le paillage est essentiel pour **limiter la concurrence** des herbacées avec les jeunes plants. De même, il permet de conserver un **sol bien structuré et frais**. Les **rouleaux** de paillage **biodégradable** peuvent être disposés à l'aide d'une dérouleuse ou simplement à la main. Des **dalles individuelles** sont aussi envisageables.

Pour assurer un excellent maintien du paillage au sol, il est conseillé d'utiliser les **agrafes** ou de **recouvrir les bords (uniquement)** avec des mottes de terre/cailloux. Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser un autre type de paillage (paille, BRF, PLA, copeaux).

Novembre-Mars



4

PLANTATION..

Votre conseiller vous fournit les plants et vous explique comment planter. **Vous êtes en charge de la plantation**. Attention aux racines nues : ne pas les exposer au vent et au soleil. Si la plantation n'est pas réalisée le jour même de l'arrivée des plants, il faudra placer les plants en jauge (fosse fraîche à l'abri du soleil).

et PROTECTION

Si la parcelle est pâturée, une **clôture** de chaque côté est **indispensable**. Les **protections individuelles** doivent être installées le jour de la plantation. Elles sont maintenues par les tuteurs (à planter le plus loin du pied). Un revers peut être fait en haut de chaque protection individuelle.

À partir d'avril



5

SUIVI & ENTRETIEN

COPAGE assure un suivi les **deux années** consécutive à la plantation ainsi que des **formations** à la taille et à l'entretien de la haie.

La **surveillance et l'entretien annuel** reste sous votre responsabilité (fauchage, débroussaillage, maintien des protections, arrosage).



TARIFS 2023 – programme régional

	Coût de base	Coût final après déduction des aides à la plantation*
le mètre linéaire de haie	8.30 €	2.65 €**

**Dans le cadre du programme régional, les participations financières de la région Occitanie, du département de la Lozère et du Fonds pour l'Arbre permettent d'abaisser le coût du mètre linéaire de haie initialement fixé à 8.30 euros.*

******Le coût final est donné à titre indicatif. Il peut légèrement fluctuer selon le coût des matières premières.

- **ce qui est inclus dans le forfait :**
 - une visite diagnostic-conseil personnalisée
 - la fourniture des plants, du paillage, des agrafes, des gaines de protection et des tuteurs.
 - le suivi de plantation et l'assistance technique en cas de besoin
- **ce qui reste à charge :**
 - l'adhésion à l'association (60 euros pour 3 ans à verser lors de la visite initiale)
 - la préparation du sol
 - la mise en place du paillage
 - la plantation et la clôture de protection si pâturage
 - l'entretien et le suivi régulier

UNE QUESTION ?

Contactez vos conseillers COPAGE !

- Baptiste VILLEMAGNE : baptiste.villemagne@lozere.chambagri.fr ; 07 70 26 54 02
- Claire CABIROU : claire.cabirou@lozere.chambagri.fr



Association Copage 25 avenue Foch 48000 Mende
Tél. 04 66 65 64 57 Fax. 04 66 65 19 84 copage@lozere.chambagri.fr